# A.J. Lausanne A.J. Lausanne A.J. Lausanne A.J. Lausanne

# Les taux d'intérêt révélent le rythme nouveau de l'inflation

L'Union de Banques suisses vient de publier une étude sur les taux d'intérêt dans les principaux pays industriels du monde. Apparemment le sujet est ingrat et technique; en fait ce document éclaire d'une lueur vive l'évolution de la Suisse et du monde. Il est à mettre en regard de l'étude du professeur Kneschaurek dont nous parlons dans le corps de ce journal. Trois remarques.

L'évolution générale d'abord. Hausse constante du loyer de l'argent à partir de 1964 (Japon excepté). L'impulsion vint des Etats-Unis. Et lorsqu'en 1968, les autorités américaines décidèrent une politique restrictive de crédit, les banques américaines s'endettèrent à l'étranger (jusqu'à 15 milliards de dollars). Dès cette date, la poussée des taux est générale dans tous les pays industriels européens.

La recherche du profit a accéléré le phénomène. Qu'on lise cet aveu autorisé: « A part les banques, de grandes entreprises industrielles ont également placé des fonds importants sur l'euromarché; cela a contribué au manque de liquidités et à la hausse des intérêts dans leurs pays respectifs ».

Mais on ne peut qu'être frappé par l'accélération du phénomène depuis 1968; l'inflation menace, la volonté d'investir sans tenir compte des coûts, reportés sur les prix, est étonnante. Des entreprises américaines de premier ordre n'empruntent-elles pas à 11 %?

Deuxième remarque. La Suisse demeure le pays au taux le plus bas, mais elle est entraînée par le mouvement.

Certes nos banques n'y perdent rien. Moyenne des intérêts actifs: 5,59; moyenne des intérêts passifs: 4,17. Sur des dizaines de milliards, la marge est appréciable, sans compter que les banques suisses bénéficient des disparités internationales, puisqu'elles peuvent placer leure disponibilités, et elles ne s'en privent pas, hors de nos frontières, à des taux beaucoup plus rémunérateurs.

Mais, en Suisse, dans les intérêts actifs des banques, les placements hypothécaires jouent un rôle considérable; ils représentent le 42 % des prêts retenus. Faut-il souligner dès lors les répercussions énormes d'une hausse continue du loyer de l'argent (logement, agriculture) ? Elles nous condamnent à l'inflation. Nous avons sur ce point une vulnérabilité particulière.

Troisième remarque. Devant cette situation, lourde de conséquences aussi bien sur le plan national qu'international, quelle politique?

On se reportera à la conclusion de notre article sur le rapport Kneschaurek. Impossible désormais de laisser aller! Ce n'est pas avec le miteux programme du dépôt à l'exportation qu'on va résoudre le problème. Il faut une politique antiinflationniste complète. Il ne peut pas y en avoir d'autre que celle qui consiste à casser dans des domaines-clés les mécanismes de profit (terrains, logements) et à orienter l'économie.

L'erreur serait de ne voir que l'aspect monétaire et bancaire du problème. Si jamais le monde occidental court à une crise, c'est parce qu'il aura interminablement et aveuglément raisonné sur des problèmes de réévaluation, de flexibilité des changes, de tirages spéciaux. Or les problèmes sont structurels.

Ainsi on parle de liquidités pour les pays du Tiers-Monde sans mettre sur pied une planification internationale qui leur permette sans endettement excessif d'opérer un vigoureux démarrage économique.

Ainsi on oublie à quel point, dans les pays industriels, la conjonction de l'accroissement des investissements privés, du rôle dominant des oligopoles, de l'indexation des prix des toutes choses crée une situation nouvelle et redoutable.

Nous sommes convaincus que, en ce qui concerne la Suisse, sans une volonté déterminée de trouver des remèdes profonds, l'esquif national sera terriblement secoué. Aujourd'hui, l'inflation est à prendre au sérieux. Dans cette situation, un programme de la gauche aurait un sens nouveau.

# Le statut des catholiques vaudois

Bi-mensuel romand Nº 129 9 avril 1970 Septième année

Rédacteur responsable : Henri Galland Le numéro : 70 centimes Abonnement pour 20 numéros :

Pour l'étranger : 15 francs

Pour l'étranger : 15 francs Changement d'adresse : 50 centimes Administration, rédaction : Lausanne, Case Chauderon 142

Chèque postal 10 - 155 27 Imprimerie Raymond Fawer S.A., Renens

Aux articles de ce numéro ont collaboré :

Jean-Marc Bovy
Bernard Crettaz
Jean-Daniel Delley
Ruth Dreifuss
Henri Galland
Marx Lévy
Jacques Morier-Genoud
Christian Ogay

Le prochain numéro sortira de presse le 30 avril 1970

Curieuse manière de corriger une injustice que de la rapporter sur d'autres, moins nombreux, moins intimidants pour les hommes politiques, et d'autant plus lourdement écrasés.

La minorité catholique vaudoise devait jusqu'ici financer par l'impôt le culte protestant. C'était un abus. Désormais, elle touchera sa part, proportionnelle au nombre de ses fidèles théoriquement recensés comme pratiquants, prélevée sur le budget de l'Etat. Ce sera un abus pour les autres minorités : communauté juive, sectes et non-croyants. Comment se désolidariser d'elles ?

Et si encore ce statut était satisfaisant. Tout d'abord, il a été discuté dans un souci électoral pénible. Preuve en soit la hâte mise à le faire passer en session extraordinaire du Grand Conseil, à la veille même des élections, sans que cette hâte intéressée ait profité aux empressés autant qu'ils l'espéraient. Mais surtout ce statut qui a pour but d'abattre les inégalités de traitement entre les deux Eglises en crée de nouvelles.

L'Eglise catholique est traitée avec condescendance. On lui garantit le libre exercice du culte qui est déjà garanti par la Constitution fédérale. Qu'est-ce alors que cette précision, faussement généreuse, cette tolérance un peu humiliante, si ce n'est une manière de marquer les différences?

Inversement, comme il est admis que les curés pourront être astreints par leur Eglise à ristourner une part importante de leur traitement qui sera affectée aux buts choisis par l'Eglise catholique, celle-ci disposera d'une masse de manœuvre pécuniaire qui n'aura pas son équivalent pour l'Eglise réformée. Inégalité. Est-il d'ailleurs normal qu'un Etat alloue à une institution, même indirectement, des sommes importantes, plusieurs millions, sans qu'il ait le contrôle de leur affectation?

C'est donc un mauvais compromis qui est présenté. Très loin des préoccupations de ceux qui à l'intérieur même des Eglises cherchent à retrouver l'esprit évangélique sous l'officialité et le conformisme. Il faut donc souhaiter que le peuple vote non, un non qui ne doive rien aux vieux réflexes ou à l'intolérance, mais un non qui repousse un mauvais projet pour mieux clarifier la situation.

# Les prédictions du professeur Kneschaurek ou la grande peur de l'an 2000

Pendant longtemps les économistes de la couronne n'ont pas pris au sérieux le professeur Kneschaurek. Ou plus exactement, ils le confinaient à son rôle professoral. Un théoricien, disaient ces pragmatiques. C'était sous le règne de M. Schaffner.

Peut-être, avec le recul, découvrira-t-on que le départ de M. Schaffner qui sembla un coup de tête marquera la fin d'une époque : celle d'une confiance illimitée dans les vertus du libéralisme économique, que justifiaient et illustraient la croissance d'aprèsguerre, et, particulièrement prestigieux pour nos compatriotes, le « miracle allemand ».

A chaque génération, la possibilité de s'adapter à une ou deux expériences fondamentales. La génération Schaffner s'était formée dans la mise sur pied de l'économie de guerre, dans la discussion des accords commerciaux bilatéraux, où elle fit preuve d'une virtuosité que l'on retrouva récemment dans les négociations avec le Gatt ou lors du Kennedy round, et puis elle connut la libération des échanges, la convertibilité des monnaies, l'expansion et la prospérité.

Lorsque l'économie s'emballa, l'équipe Schaffner, il y a six ans, ne put imaginer que des coups de frein, brutaux et dirigistes, mais dont elle s'excusait comme un conducteur qui aurait dû réagir au dernier moment devant un obstacle imprévisible; tout allait rentrer dans l'ordre et on retrouverait l'allure de croisière.

M. Kneschaurek tenait lui, un autre langage; on ne le prenait donc pas au sérieux.

### Un exercice d'école

On se souvient que l'Université de Saint-Gall avait engagé une étude systématique, entreprise comme un exercice d'école, des problèmes nouveaux que posait l'économie suisse. Et de réclamer des modifications de la Constitution, sans s'embarrasser des obstacles politiques: l'exercice les supposait résolus, MM. les doctorants avaient, autour de la table des séminaires, pris le pouvoir. C'était en 1964.

Mais la politique les attendait au tournant. Ayant découvert que les conceptions économiques de M. Schaffner étaient inadéquates, ils le dirent tout haut, avec un zèle de néophytes; dans son genre néo-libéral, l'Université de Saint-Gall devenait, en 1964, critique. Son intrusion dans la politique tomba mal pour l'officialité suisse; car la votation populaire sur les mesures anti-surchauffe s'annonçait difficile. On décréta donc en haut lieu que M. Kneschaurek n'était qu'un théoricien. Le travail s'acheva, comme il se doit, universitairement en publications, auxquelles Philippe Müller donna un écho en Suisse romande en y consacrant ses dernières lettres du Gothard. L'influence de ces idées prit toutefois des voies souterraines, on la retrouverait aujourd'hui dans la volonté de M. Schürmann de donner du poids à la législation sur les cartels, on la retrouverait dans les rêves de M. Hugo Allemann, le déléqué aux questions conjoncturelles, osant rappeler, en janvier 1970, qu'on parlait en 1964, pour les besoins de la cause, d'un « programme complémentaire »... qui fut oublié avec empressement.

Que disaient donc les Saint-Gallois, ces incompris ? Ils posaient d'abord un diagnostic : la surchauffe n'était pas une fièvre momentanée; elle traduisait une certaine inadaptation de notre économie aux problèmes de la croissance, qui est le fait nouveau. fondamental de l'économie d'après-guerre. Cette croissance, ils la jugeaient, en 1964, garantie pour de nombreuses années (importance des besoins de consommation encore non satisfaits, stimulation de la recherche, etc.)

A partir de ce diagnostic les Saint-Gallois proposaient toute une série de mesures concrètes, « marktkonform » touchant à la politique fiscale, au crédit, à l'aménagement du territoire, etc.

Aujourd'hui, où le Conseil fédéral se trouve incapable à nouveau de maîtriser l'inflation, où il improvise, voyez le dépôt à l'exportation et le sort que lui ont réservé les Chambres fédérales, les Saint-Gallois peuvent affirmer qu'ils ont eu, à l'époque, plus d'imagination.

C'est ce moment que M. Kneschaurek a choisi pour déposer un nouveau rapport (que lui a commandé, on se retrouve, M. Hugo Allemann). Il y définit les perspectives nationales « pour l'an 2000 ».

### Un certain pessimisme

Le correspondant de la FAL, Jean Ryniker, donne ce bref extrait des premières déductions. Il vaut la peine de citer.

« Nous allons vers un assèchement quasi catastrophique du marché de la main-d'œuvre, l'inflation va prendre des dimensions plus marquées, les problèmes de structure se poseront avec acuité et les changements de ces structures auront des conséquences plus profondes; le tout s'insérera dans un contexte mondial aux tensions plus accusées, où les crises de tout ordre iront en augmentant, et toucheront la Suisse même si elle ne se trouve pas en leur épicentre. »

Ce pessimisme relatif est à prendre au sérieux. M. Kneschaurek n'est pas un homme de gauche, tenté de projeter dans le futur sa critique du régime capitaliste et d'entretenir sa foi à l'annonce des catastrophes imminentes.

Sur quoi repose ce nouveau pronostic

### La démographie enfin prise au sérieux

Dès les premiers numéros de DP nous n'avons cessé de souligner le danger économique auquel s'exposait la Suisse en déséquilibrant, de manière brutale, les rapports entre sa population active et non active. L'accroissement des travailleurs a sécrété une ai-

# L'éducation permanente ou l'utopie réaliste

On a l'école-club Migros, ses concerts, ses conférences, le grand tourisme du loisir. On a le séminaire coopératif, l'Uni populaire, les cours commerciaux industriels, les cours du soir, des vacances. De quoi occuper beaucoup de monde.

En théorie, cette gamme de possibilités est censée atteindre une clientèle aussi variée qu'étendue.

Encore faut-il qu'elle ait le désir de participer à ces cours, bref, qu'elle soit déjà intégrée.

Mais les autres ?

On sent chez eux des motivations latentes, inexprimées. Comment agir?

Cette situation de fait, Bertrand Schwartz, directeur du Centre universitaire de Coopération économique et sociale de Nancy, l'a bien connue. Elle lui est d'autant plus insupportable que le but de son action — de sa vie, il l'avouerait volontiers — est l'égalité des chances pour tous.

Depuis dix ans qu'il a repris la direction du Centre de Nancy, émanation de l'université et des industries régionales, il a bataillé pour briser le cercle vicieux de l'inefficacité et de la médiocrité.

Situation de départ :

- le centre recrute une personne sur mille (pour le million de la région nancéienne : mille inscriptions); à ce taux, aucune dynamique ne peut être engagée;
- le centre ne touche que des personnes d'un niveau assez élevé (pas d'ouvriers); les lois les plus généreuses sont toujours récupérées et ce sont toujours les mêmes qui profitent de toutes les améliorations.

Situation actuelle :

- Parmi les réussites les plus parlantes, l'expérience du bassin minier de Briey dont l'arrondissement compte environ 180 000 habitants: 2500 personnes participent, soit, pour certains villages, le 20 % de la population adulte; la masse étant là, les options sont nombreuses; les cycles, qui sont de 60 heures pendant trois à quatre mois, se donnent en de nombreux lieux décentralisés, selon des horaires diversifiés pour répondre à tous les besoins de formation;
- cette expérience est suivie de deux autres toujours dans le bassin lorrain.

Ces expériences se sont déroulées, certes, dans un contexte de licenciement et d'abandon économique mais, au départ, dans le scepticisme le plus complet. Les chefs CGT répétaient : « Il n'y aura personne ». Et, « ils » sont venus, les mineurs, les ouvriers, ceux qu'on ne voit jamais. (1er mars 1966 : lettre à 3200 mineurs; 10 mars : déjà 500 réponses positives).

Comment en est-on arrivé là ? Avec quelques affiches supplémentaires ?

Avec rigueur, Bertrand Schwartz s'est attaqué aux méthodes et aux contenus des programmes du Centre. Les méthodes étaient restées traditionnelles: le cours ex cathedra, le professeur qui sait, les auditeurs qui ne savent pas; croyez-vous sérieusement que les belles présentations audio-visuelles vont arranger les affaires? Les matières étaient celles de toute université populaire qui se respecte:

culture, littérature et histoire, les arts, un brin d'économie et les maths modernes; bref, une série de choses excellentes, mais peu adaptées aux besoins des adultes.

Que faire donc ? Bertrand Schwartz en est arrivé à la solution la plus radicale :

- suppression des cours;
- -- suppression des livres;
- suppression des examens.

Suppression des cours parce que prendre des notes et, simultanément, suivre l'exposé du professeur n'est pas à la portée de tout le monde. Suppression des livres parce qu'ils sont d'un langage trop difficile (rapprochons cette donnée d'une enquête du Mouvement populaire des familles en Suisse romande: plus d'un quart des familles de salariés ne possèdent pas un livre à la maison); suppression des examens parce que tout enseignement est biaisé lorsque l'élève se trouve en relation de constante dépendance vis-à-vis du professeur.

Supprimer, fort bien. Mais, que mettre à la place? La solution n'est pas venue en un jour. Cours et livres sont bien tombés comme des fruits mûrs, mais les examens ont résisté. On en a redemandé: dans dans une diplômocratie, ça ne fait pas sérieux, de l'extérieur, de ne pas subir d'examen et, de l'intérieur, il est difficile d'amener les élèves à se connaître, à s'auto-évaluer.

Au niveau le plus élémentaire — qui, visiblement, passionne au premier chef, Bertrand Schwartz — le travail s'est entrepris par petits groupes d'une quin-

## Un joli joujou de 25 millions

sance artificielle (économie sur les frais d'entretien de cette population avant qu'elle soit entrée dans le secteur économique, après qu'elle en est sortie). Le retour à l'équilibre va entraîner des charges supplémentaires, étalées dans le temps. Certes l'accroissement de la productivité permettra de les absorber, mais l'augmentation du revenu national sera ralentie, les charges des pouvoirs publics

A cela s'ajoutera le fait que les causes internationales de l'inflation seront réactivées par des conditions propres à la Suisse, notamment l'absence totale de souplesse sur le marché du travail.

Il faut donc qu'un professeur d'économie éminent jette le poids de son autorité pour qu'on prenne au sérieux - mais le fera-t-on? - des observations, qui à nos yeux sont depuis longtemps l'évidence même.

Dès lors, quelle politique?

### Les faux frais nationaux

Le combat premier, c'est la lutte contre l'inflation. Sur ce front se jouera la compétitivité nationale. Or l'inflation n'est pas un phénomène fatal. Dans une économie où les salaires sont indexés sur les prix, où les prix enregistrent et répercutent les augmentations de salaires, les points névralgiques peuvent être détectés. Ils sont donnés par les postes essentiels de l'indice des prix.

Ainsi le logement. La hausse des loyers est, aujourd'hui, le facteur premier de l'inflation. Il en découle qu'une économie, vulnérable comme l'économie suisse, ne peut plus se permettre d'enrichir une minorité par la hausse des revenus locatifs (quand elle est de nature spéculative) qui se reflètent pour plus d'un sixième dans l'indice et qui déclenchent par conséquent toute la spirale de l'ajustement des salaires.

Même remarque pour le prix des terres agricoles, industrielles, urbaines,

Ou encore on ne saurait admettre que la maind'œuvre, rarissime, aille à des actiivtés parasitaires, si elle fait défaut dans des professions vitales.

La Suisse devra, donc, éliminer systématiquement et selon un plan les faux frais nationaux. De Saint-Gall à Genève, c'est une évidence; elle signiife que de vieux privilèges seront remis en question. Un exemple encore : sans un droit accordé aux salariés sur l'enrichissement des entreprises, on ne dégagera pas les capitaux nécessaires aux secteurs prioritaires pour la population.

Bref, des revendications depuis longtemps formulées retrouvent dans cette perspective leur sens. Aménagement du territoire, politique du logement, épargne négociée, planification, ce ne sont pas là des propositions nouvelles, mais des propositions devenues nécessaires. Les réformes deviennent vitales.

### Démographie et politique

La démographie appliquée à l'économie parle donc en langage clair. Mais il ne faut pas oublier aussi ses implications politiques. Les forces actives étrangères sont privées de toute expression politique. La population suisse voit augmenter, grâce aux bienfaits de la médecine, le nombre des personnes âgées, non actives.

La nécessité des réformes que la démographie impose à l'économie risque donc de se heurter à la résistance de certaines couches de la population. La démographie ne parle pas le même langage en économie et en politique. D'où la tentation pour les immobilistes de freiner par les voies démocratiques toute audace réformatrice.

Du moins le problème est-il clairement posé : il n'y aura pas de salut dans le laisser-faire.

zaine, non sans difficultés, non sans agressivité, en partant strictement du peu de connaissances acquises. Travail de base à partir d'une désalphabétisation: réapprendre à parler, à lire, séances d'expression, de discussions en commun autour d'un animateur. Réapprendre à écouter, à discuter, à comprendre, rétablir la communication pour éveiller la curiosité.

Le besoin auquel il a fallu par la suite répondre a été celui de comprendre son travail. Qu'est-ce qu'on fait? A quoi ca sert? Qu'est-ce que ca devient? L'important, c'est que dès lors se développe une prise de conscience de l'environnement.

L'autre point important est de donner, parallèlement, des méthodes de travail, apprendre à travailler seul, à se documenter, à rechercher les informations, à les classer, à les relier.

Puis, les besoins se diversifient. L'étonnant, c'est que la majorité ne songe pas à sa reconversion professionnelle, mais à son développement, tout simplement, personnel.

Seuls, deux cents adultes ont demandé à pouvoir passer un CAP (certificat d'aptitudes professionnelles). Notons que ce désir minoritaire a amené Bertrand Schwartz à révolutionner ce fameux CAP. Traditionnellement obtenu après trois ans de cours à plein temps, il est inatteignable passé un certain âge et selon les situations familiales. D'où l'idée de la subdivision de la matière en « unités capitalisables », épreuves indépendantes les unes des autres, pouvant être passées en tout temps, au rythme et selon les possibilités des candidats.

Mais, désormais, qu'il s'agisse de formation culturelle ou professionnelle, un processus est engagé. Un certain nombre de paris ont dû être gagnés dont le plus important était l'augmentation considérable du nombre des personnes en formation, condition sine qua non à la diversification des cycles et des publics. Tout ne s'est pas fait en un jour. Cependant, de l'expression des besoins, on a passé à la réponse à tous les besoins et au développement personnel de chacun. L'éducation est devenue permanente.

Le ministère français de l'Education nationale donne une subvention de 8 millions de francs suisses par année au Centre de Nancy dont les réalisations mettent en cause directement la valeur d'une école qui fournit bien peu d'éléments de vie à tant d'adultes. Nous versons les quelques données précédentes non seulement au dossier de l'éducation permanente qui, chez nous a de la peine à dépasser le stade des réalisations traditionnelles et faciles, mais aussi au dossier de l'école dont le reflet dans la vie adulte n'est quelquefois guère encourageant.

Ch. O.

### Notes:

Bertrand Schwartz était l'hôte, au début de mars, du

Département de pédagogie de l'Institut des sciences de l'éducation à Genève.

« Education permanente » est une revue trimestrielle éditée par l'Institut national pour la formation des Adultes dont le siège social est : rue de Saurupt, 54 - Nancy 54 - Nancy.

Un message du Conseil fédéral réclame 200 millions pour l'acquisition de matériel de guerre. Certaines propositions paraissent justifiées, d'autres du plus pur style perfectionniste, d'autres enfin de coûteux jouets.

Ainsi, plus de 25 millions pour améliorer le réalisme des tirs de combats!

C'est énorme quand on pense à l'utilité marginale de ce nouveau bowling pour officiers instructeurs et à la pauvreté dans certains domaines de l'outillage pédagogique.

Qu'on en juge ! (Feuille fédérale, Nº 9, 6 mars 1970). « Installations pour le marquage automatique des touchés dans les tirs de combat (25 600 000 francs). Actuellement, les tirs de combat au moyen des armes d'infanterie se font uniquement sur des cibles de bois ou de carton placées préalablement sur le terrain et qui tombent ou sont détruites lorsqu'elles sont touchées. Des apparitions successives de l'adversaire ne peuvent être représentées que par des palliatifs (désignation des buts au moyen de cibles numérotées ou de couleur). Une telle installation ne permet pas de placer les tireurs et les commandants du feu dans des situations représentant suffisamment l'image de la guerre.

On s'efforce donc, depuis des années, de développer l'instruction du combattant qui utilise les armes de l'infanterie en mettant à la disposition de l'instructeur ou du commandant de l'exercice un plus grand nombre de cibles (buts), qu'il a la faculté de faire apparaître ou disparaître à l'heure voulue dans tel ou tel secteur. La représentation de l'adversaire englobe ainsi les facteurs temps et surprise qui sont tous deux des éléments importants d'une instruction au combat donnée dans des conditions proches de la réalité.

Les essais techniques et la mise à l'épreuve dans la troupe ont permis de mettre au point un système automatisé qui peut répondre aux exigences posées. Ces installations pour le marquage automatique des touchés devraient remplacer le système utilisé jusqu'à maintenant. Elles répondent notamment aux exigences suivantes:

- commande de l'apparition ou de la disparition d'une ou plusieurs cibles;
- commande de l'éclairage des buts selon l'appréciation de l'instructeur;
- marquage des touchés par la disparition de la cible, signaux lumineux ou interruption de son éclairage:
- possibilités d'organiser des exerccies sans munitions, tels que l'observation et le renseignement, l'appréciation des distances et la conduite du
- usage pour des concours militaires.

Les possibilités diverses d'aplpication permettront un usage rationnel des installations pendant tout un service et dans diverses troupes. »

### Censure à la TV

Depuis plusieurs mois la TV romande - plus précisément son département de l'éducation - est en butte à de vives critiques. Certains milieux lui reprochent de manquer à son devoir, à savoir contribuer à la formation spirituelle, morale et religieuse du peuple suisse. Il n'est que de rappeler les commentaires virulents à propos de l'interview Clavel, des émissions sur le mariage collectif et sur la drogue. A cela rien à redire. Il est normal que la critique puisse s'exprimer librement; l'éducation n'est pas matière à dogme. En suscitant ainsi la discussion dans la presse et, à travers elle, parmi la population,

le département de l'éducation a joué son rôle : sortir des sentiers battus, proposer des sujets actuels de réflexion. Mais à la fin de l'année passée déjà, première « précaution », « Canal 18-25 » s'était vu interdire le direct.

Aujourd'hui c'est autre chose : il ne s'agit plus de critique mais d'intervention discrète.

On sait qu'un coup de téléphone de l'ancien juge fédéral Favre a suffi pour faire tomber une émission vue et agréée par les responsables.

Et tout le monde de s'interroger pour savoir comment à l'avenir diminuer ces pressions occultes. Il y aurait à nos yeux une règle simple. Distinguer l'avant de l'après.

Avant, les responsables créent en fonction de leur talent, de leur sensibilité, de leur sens de l'information.

Après, ils sont soumis à la critique. Mais la critique devra être publique. Elle l'est quand elle s'exprime par la voie de la presse; mais toute autre intervention (lettre, téléphone)) devrait être de même rendue publique dans un bulletin d'informations interne de la TV, mis à disposition de ceux que cela intéresse et des chroniqueurs spécialisés. Ce qu'il faut, c'est obliger les censeurs à sortir de l'occultisme de la coulisse.

M. Favre a un avis : qu'il l'émette après avoir vu l'émission comme tout le monde et qu'il signe publiquement sa critique! Mais nombreux sont les Favre. Qu'on ne tienne aucun compte de leurs propos, tant qu'ils ne consentent pas à en prendre la responsabilité.

# Mise à jour d'un fichier La cuvée 1969 Vingt-sept Messieurs de derrière les fagots

On sait que nous avions l'habitude de publier la liste des administrateurs des grandes sociétés suisses. Nous sélectionnions ceux qui apparaissaient dans trois conseils au moins, et nous les classions selon l'importance de la capitalisation boursière des entreprises à la gestion desquelles ils participent.

Nous avons renoncé à faire figurer cette liste dans notre cahier spécial sur le capitalisme suisse. Mais la mise à jour a été faite; elle intéressera nos lecteurs. Elle est valable pour le début 1969.

- 1. Jann Adolph. Président et délégué d'Hoffmann-La Roche. Aux conseils d'Alusuisse, de l'UBS, de la Zürich Assurances et de Metallwerte, qu'il préside. Devient le numéro un, tête de liste, grâce à Hoffmann-La Roche.
- 2. Schweizer Samuel. Bien connu de nos lecteurs. Président de la SBS, vice-président de Ciba, sans compter Sulzer, Brown-Boveri, les Câbleries de Cossonay et Nestlé.
- 3. Schulthess Félix W. Président du Crédit suisse et du même coup d'Elektrowatt; vice-président de la Zürich Assurances, mais encore à Swissair, Geigy, Alusuisse, Suisse réassurances, Sulzer.
- 4. Reinhart Peter. Un des propriétaires de la Gebrüder Volkart à Winterthour. Vice-président de l'UBS, à Nestlé, à Swissair.
- 5. Schwarzenbach Hans-Robert. Vice-président de Geigy et du Crédit suisse, aux conseils de BBC, d'Oursina, de la Winterthour Accidents, ainsi que de Bally, sans compter la Maison Rbt. Schwarzenbach et Co., à Thalwil, à laquelle est intéressé aussi le xénophobe, son cousin.
- 6. Schweizer Willy. Président de la Zürich Assurances, à Nestlé, au Crédit suisse.
- 7. von Muralt Alexander. Société de Banque Suisse,
- 8. Käppeli Robert. Président de Ciba, vice-président de la SBS, chez Sulzer, à la Winterthour.

- 9. Bühler Robert. Vice-président d'Alusuisse, l'UBS, + Sulzer, + la vice-présidence de la Winterthour, + Parc-Finanz.
- 10. Wolfer Herbert. Vice-président de Sulzer, étant membre de la famille (voir le tableau généalogique des Sulzer dans notre Essai sur le capitalisme suisse), mais figure aussi au nombre des administrateurs de Ciba et du Crédit suisse.
- 11. Iselin Emmanuel-F. Président de la Bâloise-Holding, mais présent à Swissair, la SBS, Ciba.
- 12. Schaefer Alfred. Président de l'UBS, vice-président de Bally, chez BBC et Sulzer.
- 13. Sulzer Georges. Président de Sulzer, + l'UBS + la Winterthour + Swissair.
- 14. Meyer Emmanuel-R. La présidence d'Alusuisse, + Zürich Assurances + Crédit suisse.
- 15. Schmidheiny Max. Président de BBC en attendant que M. Schaffner prenne le relais. Holderbank, Crédit Suisse, Motor Colombus, Landis et Gyr.
- 16. Gugelmann John-Friederich dit Fritz. Président de Swissair et d'Oursina, à l'UBS, chez Bally, sans compter l'entreprise familiale.
- 17. Dubois Alfred. Administrateur délégué de Saurer, + I'UBS + Sulzer + la Winterthour.
- 18. Berchtold Walter. Holderbank, Swissair, UBS.
- 19. Schmidheiny Ernst. Président d'Holderbank, viceprésident de l'UBS, Swissair.
- 20. Schneebeli Max. Président du comité de direction de G. Fisher, Crédit suisse, Suisse réassu-
- 21. Schmidheiny Peter. Président d'Escher-Wyss, se retrouve donc chez Sulzer, au Crédit suisse, à la Winterthour.
- 22. Sulzer Alfred E. Administrateur délégué d'Oursina, Sulzer, Crédit suisse.
- 23. Failletaz Emmanuel. SBS, Swissair, Câbleries de Cossonay.
- 24. Bechtler Hans C. Holderbank, SBS, G. Fisher, où il est vice-président.
- 25. Boveri Théodore. Motor-Colombus, président, Aar-Tessin, président, BBC vice-président.
- 26. Niederer Werner. Elektrowatt, Landys et Gyr, président, Jelmoli, président.
- 27. Hunziker Guido. Motor-Colombus, Aar-Tessin, vice-président de Lonza.

Ainsi la mise à jour est faite. Les changements sont insignifiants. Le patriarcat suisse est stable. Ajoutons qu'il est représenté en force au conseil de la Banque nationale suisse par MM. Käppeli, Schulthess, Schwarzenbach, Schweizer Samuel, Sulzer Georg. Et dire que le Vorort craignait une extension des pouvoirs de la BNS.

On sait que M. Petitpierre s'est retiré des grandes affaires. On dit que M. Schaffner prend le relais. Là encore, stabilité.

# Assemblée générale de DP

Le 19 mars, les collaborateurs de DP, une trentaine, venus de Genève, Berne, Neuchâtel et Vaud ont décidé de la réorganisation du travail qu'exigent la rédaction et la publication du journal.

Une assemblée\se réunira régulièrement une fois par mois à Lausanne; elle se prononcera sur le choix des articles, des dossiers à ouvrir, des responsables qui en auront la charge. Un comité de rédaction restreint décidera du sort des textes une fois rédigés. La signature collective du journal subsistera. Lorsque André Gavillet désirera utiliser la tribune de « Domaine public », il signera ses articles.

C'est Henri Galland qui assumera la tâche de secrétaire de rédaction, en même temps qu'il sera le rédacteur responsable du journal.

La périodicité sera la même. Au numéro 140 sera fait le point sur la formule nouvelle.

# La concentration dans la presse suisse

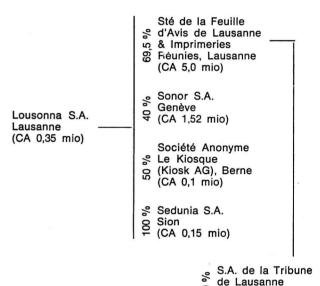
La commission suisse des cartels a publié en français son rapport (Cahier 4, 1969). Comme il a souvent été question des rapports de force et de propriété, il est bon de connaître les faits tels qu'ils sont officiellement établis. Nous citons donc

« Lousonna Société anonyme financière

La Lousonna S.A. est le plus important groupe de presse de la Suisse romande. En plus des deux quotidiens « Feuille d'Avis de Lausanne » et « Tribune de Lausanne », il possède aussi une forte participation minoritaire au journal genevois « La Suisse » (Sonor S.A., 40 %) ainsi qu'une part de 50 % du capital-actions de Kiosque S.A., l'une des quatre agences de journaux parmi les plus importantes du pays. Enfin, la société de participation Sedunia, Société anonyme financière (Banque de Sion, de

Kalbermatten & Cie), dont le siège est à Sion, appartient aussi à ce groupe.

La société faîtière du groupe, la Lousonna Société anonyme financière, est pour moitié la propriété de MM. Marc et Jean-Pierre Payot, et pour l'autre moitié, de M. Marc Lamunière.



Le groupe n'a plus acquis, depuis 1936, de participations nouvelles. La participation minoritaire à Sonor S.A. qui date d'une trentaine d'années, ne semble pas avoir modifié la politique commerciale de « La Suisse » et de la « Tribune de Lausanne ». Pour des raisons historiques et techniques, la première a pénétré davantage dans le Jura, la seconde en Valais.

(CA 0.2 mio)

Sur le marché romand des journaux, les parts du marché du groupe peuvent être calculées comme

					romands						577 212 42 200
Total								_			619 412
Feuille							•				013 412
Tribune	1701 0										145 843
Part du marché (Suisse romande)										25,3 % 23,5 %	
La Suis	sse,	Ger	nève	ð.	1.6	٠	,				63 860

Il en résulte qu'avec une part de 25 % environ, le groupe Lousonna détient une forte position sur le marché romand des journaux. Elle est encore plus marquée si l'on tient compte également de la part de 10 % du journal « La Suisse » à ce marché

Part du marché (Suisse romande) . . .

Part du marché (organes français compris)

(comme indiqué plus haut, le groupe possède une participation minoritaire appréciable à ce quotidien genevois.) »